

Mairie de Benney

3 rue St Martin— 54740 BENNEY

Tél/fax : 03 83 25 00 89, mail : [mairie-benney@wanadoo.fr](mailto:mairie-benney@wanadoo.fr)

Site internet: [benney.fr](http://benney.fr)

 Commune de Benney

 [commune\\_de\\_benney](https://www.instagram.com/commune_de_benney)



Panneau Pocket, Benney.

Permanence du secrétariat : mardi de 10h30 à 12h et vendredi de 16h30 à 19h.

Réalisation : Commission communication.

*Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique*



**DECEMBRE 2023**

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

### **REUNION DU 30 NOVEMBRE 2023**

Étaient présents : Aurélie BEUVELOT, Patrick BOILEAU, Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON, Sébastien COLIN, Gaëlle DUSSAUCY, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Sébastien RASPADO, Serge ROMAIN, François SIEBERT et Jean-Philippe THOMASSIN.

Excusés :  
Michelle HUMBERT donne procuration à Patrick BOILEAU  
Alexis LEGRAND donne procuration à Jean-Philippe THOMASSIN.  
André THOUVENIN donne procuration à Sébastien RASPADO.

Jean-Philippe THOMASSIN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023 est approuvé à l'**unanimité**.

#### Ordre du jour :

- Travaux forêt : programme de coupes 2023-2024/prestataires/ affouages et soumissions.
- Création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- Retiré : Réflexion sur la ZA EnR (Zone d'Accélération des énergies renouvelables).

### ***DELIBERATION N°23-2023/ TRAVAUX FORET/PROGRAMME DE COUPES 2023-2024/ PRESTATAIRES/AFFOUAGES/SOUMISSIONS :***

Considérant la rencontre avec le garde forestier et les propositions de la commission « Bois et Forêt », réunie le 18 octobre dernier,

Le conseil, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, décide :

- D'exploiter les coupes 7-14-15,
- De confier à la même entreprise l'abattage et le débardage, à savoir :
  1. Coupes 14-15 (environ 200 stères) à l'entreprise MAXIBOIS, aux tarifs de :
    - 11 € HT/ m<sup>3</sup> pour le débardage
    - 11 € HT/ m<sup>3</sup> pour l'abattage
  2. Coupe 7 (environ 120 stères) au CFPPAF de Mirecourt, aux tarifs de :
    - 11 € HT/ m<sup>3</sup> pour le débardage
    - 11 € HT/ m<sup>3</sup> pour l'abattage
- De fixer le tarif des affouages à 10 € le stère
- De vendre par soumission en lot le bois restant
- D'arrêter le délai d'exploitation au 31/10/2024.

## **DELIBERATION N°24/2023/ CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la transformation d'un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à un recrutement.

Il propose de procéder à la suppression d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet et à la création simultanée d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

Vu la déclaration de vacances de poste en date du 5 octobre 2023, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- Décide de supprimer un poste permanent d'adjoint technique à temps complet et la création simultanée d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.
- Autorise le Maire à procéder au recrutement d'un contrat à durée déterminée de 2 ans renouvelables et à signer tout document y afférent.
- Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024.

### **Décisions ne nécessitant pas de délibération :**

- La réflexion concernant l'identification de **zones d'accélération des énergies renouvelables** est ajournée en attendant les réunions publiques annoncées et une réunion de travail des conseillers municipaux.
- **Dédommagement d'une locataire** lié aux nuisances des travaux de la crèche : le conseil décide d'attribuer, à **l'unanimité**, à la locataire une carte cadeau d'un montant de 400 €.
- **Récompenses - cartes cadeaux :**  
. Notre employé communal, Jean-Jacques RENAULD, a fait valoir ses droits à la retraite en date du 30 novembre 2023. Afin de remercier son dévouement, le conseil décide de lui offrir une carte cadeau à hauteur de 1.000 €.  
. Une prime de fin d'année d'un montant de 500 € est octroyée à Christelle VIRION.  
. Un colis sera offert à Patricia BIGARE.
- **Prime exceptionnelle pouvoir d'achat :**  
La mise en place de cette prime a été créée par décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023. Elle peut être attribuée aux fonctionnaires et contractuels. Le conseil municipal à **l'unanimité** demande l'avis au comité social territorial du centre de gestion. La prime devra être instaurée par délibération.
- **Droits de préemption :**  
La commune n'exerce pas son droit de préemption sur le bien situé 14 rue Saint-Martin.
- **DOB 2024 (débat d'orientation budgétaire) :**  
Après avoir présenté les projets répertoriés par la commission travaux, qui s'est réunie le 18 novembre dernier, ceux-ci seront débattus lors du Budget 2024. Les conseillers ont **pris acte** du DOB 2024.

### **Questions diverses :**

- Le devis de **restauration de vitraux à l'église** établi par l'entreprise BASSINOT, d'un montant HT de 900 € est retenu à **l'unanimité**.

## AUTRES INFOS

### → SAINT-NICOLAS :

Saint-Nicolas et, son fidèle compagnon, le Père Fouettard, ont rendu visite aux enfants qui les avaient sollicités, le vendredi 8 décembre dernier, en fin de journée, début de soirée. Merci pour leur fidélité et l'accueil que vous leur avez réservés.

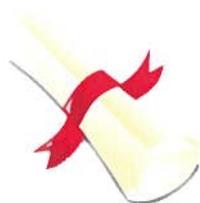


### → DECORATIONS DE NOEL :

Merci à Michelle Humbert et Alexis Legrand pour l'installation des Sapins lumineux. A François Siebert, Sébastien Colin, Jean-Philippe Thomassin et Jean-Marc Boulanger, pour l'accrochage des décorations lumineuses. Les lutins et sujets dans les massifs arrivent bientôt.

### → BENNEY INFOS 2023 :

Le magazine annuel de la commune, Benney'Infos 2023, est en cours de réalisation. Il sera distribué au cours de la première quinzaine de Janvier 2024. A bientôt dans vos boîtes aux lettres !



### → JEUNES DIPLÔMÉS 2023 :

Les adolescents ayant obtenu leur premier diplôme en 2023 sont invités à déposer ou envoyer par mail à la mairie, une copie de leur diplôme au format pdf, avant le 29 décembre 2023.

### → REPAS DES AÎNÉS :

Rendez-vous le 21 janvier 2024. Les membres de la commission Solidarité sont actuellement en train d'aller à leur rencontre pour leur remettre leurs invitations.



### → COLIS DES AÎNÉS :

Ils seront distribués par les membres de la commission Solidarité entre le 22 et 31 janvier, pour la nouvelle année.

### → BRIOCHES DE L'AMITIÉ 2024 :

Ce sont les membres de la commission Solidarité qui vous les proposeront en porte à porte.



LES NOUVELLES DATES  
DE LA PROCHAINE  
OPÉRATION BRIOCHES AEIM SONT :

**DU 4 AU 14 AVRIL 2024**

ON COMPTE SUR VOUS  
POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS !



*Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de Noël en famille. Prenez soin de vous et de vos proches.*

### → NOUVEAU HABITANTS :

Merci de venir vous faire connaître en mairie.